

# Communiqué de presse

Montpellier, le 17 juin 2022

## Santorin et l'illusion du « progrès » : on veut les copies papier !

*Comme en 2021, après les épreuves de spécialité, c'est au tour de l'épreuve écrite de philosophie d'être corrigée sur la plateforme Santorin. Les élèves rédigent sur des copies papier, qui sont ensuite numérisées. Les enseignant·es n'ont aucune possibilité d'accéder aux copies papier. Et quelques heures après la mise en ligne des copies scannées, les serveurs commencent à planter, empêchant l'accès aux copies numérisées !*

### Une dégradation des conditions de travail

Pour les correctrices et correcteurs, Santorin entraîne une dégradation des conditions de travail. Les collègues doivent passer plusieurs heures par jour, plusieurs jours de suite, devant leurs écrans, ce qui comporte des risques en matière de santé et de stress au travail. La correction numérisée rend aussi plus difficile le classement des copies afin de les comparer et d'ajuster les notes. Sans parler des plantages de la plateforme ou du serveur qui entravent le travail de correction.

### Surveillance et impossibilité de planifier son travail de correction

Le choix du numérique permet la mise en œuvre d'une logique managériale de surveillance des enseignant·es au travail de correction. Le recueil des données statistiques sur les copies corrigées en temps réel poursuit l'objectif de la surveillance au travail. Les lots sont parfois réaffectés en cours de correction.

La numérisation des copies les rend souvent initialement inexploitables, ce qui constraint à un premier travail préalable et supplémentaire de vérification des copies en début de correction. C'est également une entrave au droit de grève puisque les copies des grévistes peuvent directement être redistribuées aux autres correcteurs.

### Coût économique et écologique

Ce système numérique de correction a un coût écologique important : production des machines nécessaires, numérisation des millions de pages des copies des candidat·es, consultation en ligne, stockage des données, et de la réimpression éventuelle de copies. La

#### SUD Éducation

#### Académie de Montpellier

23, rue Lakanal  
34090 Montpellier

04 67 02 10 32

[syndicat@sudeducation34.org](mailto:syndicat@sudeducation34.org)

[www.sudeducation34.org](http://www.sudeducation34.org)

<https://www.sudeducation66.org/>

<https://sudeducation30.org/>



numérisation et surtout l'archivage en ligne des copies nécessitent une quantité importante d'électricité, consommation d'énergie incompatible avec la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

### **Plantage des serveurs : le faux « progrès » du tout numérique**

Ce vendredi 17 juin, alors que les copies ne sont en ligne sur la plateforme Santorin que depuis quelques heures, les serveurs ont commencé à planter, empêchant l'accès aux copies numérisées pendant une demi-heure au moment où de nombreuses personnes s'apprêtaient à commencer leurs corrections. L'an dernier, cette situation s'était déjà produite à plusieurs reprises et il est à craindre qu'elle se reproduise encore. Que ce dysfonctionnement s'explique par la canicule, par l'incapacité des serveurs à faire face aux trop nombreuses connexions sur Santorin ou par d'autres causes, il démontre le faux « progrès » que constitue la correction des copies dans leur version numérisée. Il souligne la nécessité d'allonger les délais de correction et de donner accès aux copies dans leur version papier.

### **SUD éducation Académie de Montpellier exige :**

- le report du rendu des notes au lundi 4 juillet ;
- l'abandon au plus vite du logiciel Santorin et des procédures associées ;
- d'ici cet abandon, la possibilité pour les collègues d'accéder aux versions papier originales des copies s'ils et elles le demandent, dès la fin de leur numérisation ;
- l'attribution individuelle de tous les lots dès le début de la période de correction, sans modification ultérieure (hors congés de droit des collègues ou correction d'erreurs d'attribution de la part de l'administration), pour pouvoir organiser son travail ; le nombre de copies à corriger doit être indiqué sur la convocation des correcteurs et correctrices sans rajout en cours de procédure ;
- le retrait de la réforme Blanquer du bac.

**SUD éducation 34 recommande aux correcteurs et correctrices de ne pas enregistrer les notes sur la plateforme avant la fin du travail de correction** (c'est-à-dire : de ne pas les indiquer à l'endroit prévu mais, provisoirement, dans le texte de l'appréciation par exemple). C'est l'enregistrement des notes qui permet en effet de considérer une copie comme corrigée et de recueillir des données sur la cadence de correction. Des enseignant·es de philosophie ont décidé collectivement de ce mode d'action en juin 2021 : impression des copies et saisie des notes en bloc le dernier jour.

**Sur l'usage du numérique dans l'Éducation nationale, SUD éducation revendique :**

- la sortie du tout numérique pour un usage raisonné de l'outil informatique ;
- la généralisation de l'usage de systèmes d'exploitation et de logiciels économes en énergie et à longue durée de vie sur l'ensemble des parcs informatiques, en favorisant les logiciels libres et la réparation, par le recrutement de personnel formé à l'entretien et à la maintenance des outils informatiques ;
- la mise en place de la collecte et du tri des déchets numériques ;
- l'intégration des enjeux environnementaux du numérique aux programmes scolaires.

**SUD Éducation  
Académie de  
Montpellier**

㉓ 23, rue Lakanal  
34090 Montpellier

📞 04 67 02 10 32

✉️ syndicat@sudeducation34.org

🌐 [www.sudeducation34.org](http://www.sudeducation34.org)

🌐 <https://www.sudeducation66.org/>

🌐 <https://sudeducation30.org/>

